

1- STATUT : Conseiller de Développement et Conseiller de Formation (CD / CF) Régional

Condition d'exercice de l'emploi :

Contrat à temps plein, à durée indéterminée avec période d'essai de 2 mois renouvelable, à compter du 1^{er} octobre 2015.

Le temps de travail sera évalué dans le cadre d'un forfait annuel de 1575 heures (Article 5.3.1.2.2 de la CCNS) auxquelles s'ajoute la journée de solidarité pour un total de 1582 heures.

Classification : Groupe 4 de la Convention Nationale du Sport.

Salaire brut mensuel : 1730,00 € x 13 mois

Période d'essai : 2 mois

Les horaires : sont établis selon l'organisation et la nature de la mission de formation et / ou de développement.

Travail en semaine, le week-end, en soirée.

Période de travail : toute l'année

Evaluation :

Au terme des 2 mois d'essai, le CD / CF fera l'objet d'une évaluation conjointe Présidente Régionale et les CTR sur les missions proposées à l'embauche.

L'élue régionale déterminera :

- l'embauche définitive
- le renouvellement de la période d'essai pour 2 mois, avec avis motivé
- l'arrêt du contrat avec avis motivé

Environnement du poste :

Le CD / CF relève

- sur le plan hiérarchique de l'autorité de la Présidente du Comité Régional
- sur le plan technique et fonctionnel de l'autorité des CTR

2- MISSIONS :

Dans le domaine du développement :

Élaborer, mettre en oeuvre un projet de développement et assurer son suivi

- Monter les dossiers techniques, administratifs et financiers.
- Faciliter sur le terrain la mise en oeuvre des actions par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués,
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement.
- Maitriser l'utilisation des outils de diagnostic, d'analyse et d'évaluation

Dans le domaine de la communication :

Promouvoir la structure et ses actions auprès de partenaires

Animer les réseaux sociaux

Dans le domaine de la formation :

S'intégrer dans une équipe de formateurs

Définir, organiser et animer des séquences de formations dans la logique d'un cursus :

- Réaliser ou adapter des supports pédagogiques
- Maîtriser les outils pédagogiques (informatique incluse)
- Choisir les stratégies de formation pertinentes
- Comprendre et se faire comprendre
- Transmettre les connaissances
- Traiter l'information par la maîtrise de différentes techniques (analyse, synthèse, résumé...)

Favoriser l'articulation entre les apprentissages théoriques et pratiques

Mettre en adéquation la nature des contenus avec les caractéristiques des publics

Mettre en œuvre la pédagogie de formation d'adultes

Evaluer :

- les connaissances des stagiaires
- les capacités des stagiaires

Gérer un groupe

Communiquer en équipe

Rédiger les bilans d'actions

3- PROFIL

Autonomie

Disponibilité (dont encadrement de modules de formation nécessitant un hébergement en centre)

Expérience dans l'animation sportive (cours collectif et fitness)

Organisation, adaptabilité et motivation

Qualité relationnelle

Capacité rédactionnelle exigée

Maîtrise de l'outil informatique : Office

Maîtrise du fonctionnement associatif

Connaissance de l'organisation politique, administrative et institutionnelle du sport en France

Maîtrise de la méthodologie de projet : repérage d'appels d'offre, capacité à y répondre, montages de dossier de subventions, évaluations

Pré requis exigé :

Animateur Loisir Sportif + formations complémentaires

Educateur sportif titulaire d'un BP JEPS APT ou AGFF ou équivalent

Diplôme universitaire STAPS

4- CALENDRIER PREVISIONNEL :

- Retour des candidatures : le 28 octobre 2015
- Entretiens : le 10 novembre 2015
- Embauche : le 16 novembre 2015

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation), sont à adresser
au COREG EPGV PACA par mail : coreg.epgv.paca@orange.fr